

## ENTRETIEN. « La radicalité de la cause animale dérange, mais ce n'est pas du terrorisme »

Après les États-Unis, le Canada et la France légifèrent ou créent des cellules de renseignements sur les militants qui s'introduisent dans les élevages et les abattoirs pour filmer les conditions de vie des animaux. L'occasion de se pencher sur l'histoire et la radicalité des défenseurs de la cause animale, avec le chercheur Jérôme Segal.



Une action de militants véganes, en novembre 2017, devant le centre Beaubourg, à Paris. | CHRISTIAN HARTMANN/REUTERS

Ouest-France Propos recueillis par Christelle GUIBERT.

Publié le 05/08/2020 à 10h00

Abonnez-vous

La radicalité, voire la violence, sont-elles au cœur du combat des défenseurs de la cause animale ? Non, répond Jérôme Segal, enseignant-chercheur franco-autrichien à l'université Paris-Sorbonne.

Entretien avec l'auteur d'*Animal radical, histoire et sociologie de l'antispécisme* (Lux, 16 €, 210 pages), au moment où les États-Unis, le Canada et la France légifèrent ou créent des cellules de renseignements sur les militants qui s'introduisent dans les élevages et les abattoirs pour filmer les conditions de vie des animaux.

### Votre livre retrace l'histoire mouvementée de la cause animale en Occident. À quand remonte-t-elle ?

En ce qui concerne le fait de ne pas [tuer des animaux pour les manger](#), on peut citer [le philosophe de l'antiquité grecque Pythagore](#), le premier végétarien que l'Histoire occidentale retient. Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, [le régime végétarien s'appelait d'ailleurs « pythagoricien »](#). La défense des animaux proprement dite date du XIX<sup>e</sup> siècle, avec la création de « **sociétés protectrices** », au Royaume-Uni d'abord, puis en France, où une première loi protège les animaux domestiques, [la loi Grammont, en 1850](#). Les législateurs ont d'abord en tête que la cruauté envers les animaux rend les gens violents et choquent les autres. Ils visent les conducteurs de calèche, de charrette... L'expression « **jurer comme un charretier** » témoigne de cette époque.

### Comment le militantisme est-il passé de la protection des animaux à l'antispécisme, la lutte pour leur donner des droits ?

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1883, [Marie Huot, une anarchiste](#), considère que la protection des animaux est aux mains de la bourgeoisie, des femmes de notables qui ne s'intéressent qu'aux chiens, chats, chevaux. Elle s'engage contre la corrida, interrompt une séance de vivisection au Collège de France. Elle n'obtiendra pas de résultats remarquables.

Il faudra attendre le mouvement américain des années 1970, avec [la création du Front de libération animale \(ALF\)](#). Et des militants comme Henry Spira et le philosophe Peter Singer pour arrêter la fin des expériences sur des chats ou des singes dans des laboratoires.

### Qui sont les héritiers de la cause animale, du mouvement dit « animaliste » ? Est-il homogène ?

Non, les motivations ne sont pas les mêmes. Pour certains, c'est un mode de vie. Ils deviennent véganes ou végétariens seulement parce qu'une instagrammeuse, une vedette comme le joueur de tennis Djokovic ou [Patrik Baboumian, « l'homme le plus fort du monde »](#), le sont. Et clament que la viande n'est pas nécessaire pour se nourrir.

D'autres sont réellement motivés par une [réflexion philosophique sur notre rapport aux animaux, c'est l'antispécisme](#) ; d'autres encore, par l'écologie. Ils n'arrêtent pas de manger de la viande parce que l'animal souffre quand on le tue, mais parce qu'ils constatent que [l'élevage intensif perturbe l'équilibre biologique de la planète](#), détruit des forêts et fait émerger de nouveaux virus en Asie, ou polluent des cours d'eaux avec des nitrates, en Bretagne. Ce mouvement se développe.



Jérôme Segal, maître de conférences à la Sorbonne, a rencontré de nombreux militants de la cause animale dans le monde. | OUEST FRANCE ARCHIVES

### Vous avez rencontré des militants dans de nombreux pays. Comment conçoivent-ils leurs actions ?

Certains sont de réels enquêteurs. [C'est cas de l'association VGT, en Autriche](#), qui opère sur la messagerie cryptée Signal. Le 16 juin, ils ont révélé leur résultat filmé de leur incursion dans des élevages du groupe Berger, qui communique en montrant des petits cochons tout rose sur de la paille.

Leur vidéo a montré tout autre chose : des animaux mordus, purulents, des cadavres avec des asticots, au milieu des vivants. Ces actions servent à d'autres, pour médiatiser la cause. Ils assument un rôle de lanceurs d'alerte.

### Cette lutte se fait en pénétrant par effraction dans des élevages, des abattoirs...

Des militants viennent la nuit, « **sauver** » un ou deux cochons, pour les mettre dans un sanctuaire... Ou filmer pour montrer l'envers du décor. Aucun humain n'est maltraité dans cette histoire. Il y a certes violation de la propriété privée, mais ce ne sont pas là qu'habitent les gens, il n'y a pas violation de l'intimité. Nous sommes sur un lieu de travail.

### Cela reste illégal...

Il y aura toujours des interventions de type « **action directe** » – c'est-à-dire sans représentation organisée comme un syndicat –, des gens pour s'engager et dépasser le cadre de la légalité. Parfois, il est légitime d'enfreindre la loi, pour obtenir des droits. C'est ce qu'on fait par exemple les suffragettes britanniques pour obtenir le droit de vote des femmes en 1918.

### Au Canada, le gouvernement de l'Ontario a choisi de légiférer spécifiquement contre ces actions...

Il y a actuellement un mouvement général pour criminaliser les lanceurs d'alerte dans les abattoirs, les élevages ou les cirques. Il est né aux États-Unis, où la cause animale a toujours été forte, et s'est étendu au Canada. Il arrive maintenant en France, avec [la cellule de renseignements Demeter](#) (créée à la fin de 2019 par la gendarmerie contre les « **atteintes au monde agricole** »). Certains élus considèrent les opposants à l'élevage industriel comme des « **terroristes** ».

**Il y a néanmoins une recrudescence de la radicalité. Comment l'expliquez-vous ?**

La radicalité est une notion complexe, on l'assimile très souvent à de la violence. Mais un tag sur une boucherie, est-ce plus violent que des tonnes de fumier déposées devant un parlement par des éleveurs en colère ? On considère comme radicales des choses qui sont plutôt dérangeantes sur le plan intellectuel. Quand un végétarien dit qu'il ne faut plus manger de viande, il dit aussi, de manière indirecte, au boucher ou à l'éleveur qu'il doit changer de métier, se reconvertir. C'est plus dérangeant que violent.

**À lire.** *Animal radical, histoire et sociologie de l'antispécisme*, Lux, 16 €, 210 pages.

Partager cet article      Une action de militants véganes, en novembre 2017, devant le centre Beaubourg, à Paris.

ENTRETIEN. « La radicalité de la cause animale dérange, mais ce n'est pas du terrorisme » Ouest-France.fr     

#Élevage

## De nouvelles offres d'emploi aujourd'hui

Recherchez un emploi parmi  
33 031 offres d'emploi

C'est par ici !

[ouestfrance-emploi.com](https://www.ouestfrance-emploi.com)

## Codes promo

Jusqu'à -60% sur certains rayons Cdiscount

**J'en profite**

5€ offerts pour les nouveaux membres Prime Student